

Des pirates informatiques demandes une rançon pour débloquer les serrures électroniques d'un hôtel de luxe



Des pirates
informatiques
demandes une
rançon pour
débloquer les
serrures
électroniques
d'un hôtel de
luxe

Des pirates informatiques ont utilisé un ransomware pour désactiver le système électronique d'un hôtel autrichien et demander une rançon de 1 500 euros. Il s'agit de la troisième attaque informatique qui cible l'établissement.

Des pirates informatiques ont transformé les vacances de plusieurs clients d'un hôtel autrichien en un véritable cauchemar. En effet, ils ont utilisé un ransomware qui a ciblé le système de sécurité et a désactivé les clés électroniques de l'établissement, en coinçant les touristes à l'extérieur de leurs chambres. La caisse, les ordinateurs et le système de réservation ont été également bloqués par l'attaque. L'affaire s'est déroulée au début de la dernière saison hivernale dans le Romantik Seehotel Jaegerwirt, situé près d'un lac idyllique au milieu des Alpes autrichiennes. À vrai dire, les responsables de l'établissement affirment qu'il s'agit de la troisième attaque informatique menée par ces pirates informatiques, qui demandent chaque fois des rançons de plusieurs milliers d'euros. Cette fois, les propriétaires ont dû payer 1 500 euros en bitcoin pour pouvoir rétablir le système et réactiver les clés magnétiques.

L'ÉTABLISSEMENT AVAIT 180 CLIENTS, IL N'Y AVAIT PAS D'AUTRE CHOIX

Le directeur général de l'hôtel, Christoph Brandstaetter, explique : « L'établissement avait 180 clients, nous n'avons pas d'autre choix. Ni la police, ni l'assurance vous aide dans ce cas-là. » Payer la rançon était la solution la plus rapide et la plus efficace d'après le directeur.

Cependant, Brandstaetter ajoute avec frustration manifeste : « La réactivation de notre système, après la première attaque de cet été, nous a coûté plusieurs milliers d'euros. Nous n'avons reçu aucun remboursement de la part de l'assurance, parce que les coupables n'ont pas été trouvés. » Ainsi, l'hôtel devient malheureusement une double victime des nouvelles technologies et d'un système bureaucratique sans pitié.



Mais Brandstaetter avoue que son hôtel n'est pas un cas isolé : « Nous savons que d'autres collègues ont subi ces attaques, qui se sont déroulées de la même façon. »

Finalement, pour contraster efficacement les prochains attaques informatiques, l'équipe de l'hôtel a décidé de s'appuyer sur un système efficace. Après avoir remplacé les ordinateurs, l'établissement utilisera à nouveau des clés traditionnelles et des serrures. Et Brandstaetter de conclure : « Nous sommes en train de planifier la rénovation des chambres pour installer des serrures avec de véritables clés. Comme c'était au temps de nos arrière-grand-pères il y a 111 ans »...

Notre métier : Vous aider à vous protéger des pirates informatiques (attaques, arnaques, cryptovirus...) et vous accompagner dans vos démarches de mise en conformité avec la réglementation Européen relatif à la protection des données à caractère personnel (RGPD).

Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique, Diplômé en Cybercriminalité (Droit, Sécurité de l'information & Informatique légale), Diplômé en Droit de l'Expertise Judiciaire et Risk Manager ISO 27005, spécialisé en Cybercriminalité et en protection des Données à Caractère Personnel.

Par des actions de formation, de sensibilisation ou d'audits dans toute la France et à l'étranger, nous répondons aux préoccupations des décideurs et des utilisateurs en matière de cybersécurité et de mise en conformité avec le règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) en vous assistant dans la mise en place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) ou d'un Data Protection Officer (DPO) dans votre établissement.. (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84)

Plus d'informations sur : <https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles>



Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique spécialisé en « Sécurité » « Cybercriminalité » et en protection des « Données à Caractère Personnel ».

- Audits Sécurité (ISO 27005) ;
- Expertises techniques et judiciaires (Avis techniques, Recherche de preuves téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...);
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ; (Autorisation de la DRTIEF n°93 84 03041 84)
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.



Réagissez à cet article